

Instructeur I		NFPA 1041 (version 2012)
Objets d'évaluation		Éléments de compétences spécifiques
4.2.2 – 4.3.2 – 4.3.3 (2)	✓ Adapter le plan d'une leçon.	- Rassembler les documents pédagogiques et opérationnels nécessaires à l'enseignement.
		- Analyser les documents.
		- Analyser la clientèle cible et l'environnement.
		- Mettre à jour et ordonner les objectifs et les contenus.
4.2.2 – 4.2.3 – 4.2.4 – 4.2.5 – 4.4.2	✓ Assurer la logistique de la formation.	- Adapter les activités d'enseignement et d'apprentissage selon la clientèle, l'environnement et l'équipement disponible.
		- Planifier la leçon selon le besoin et les paramètres de l'organisation.
		- Reproduire la documentation nécessaire.
		- Appliquer les procédures de réservation et de préparation du matériel de formation et des outils pédagogiques.
		- Disposer le matériel de formation et les outils pédagogiques.
4.4.2-4.4.3-4.4.4 – 4.4.5-4.4.6 - 4.4.7	✓ Présenter la leçon.	- Organiser l'environnement d'apprentissage.
		- Compiler des données sur la formation.
		- Présenter le plan de leçon.
		- Utiliser des méthodes d'enseignement.
		- Établir et maintenir des conditions propices à l'apprentissage.
		- Vérifier l'intérêt et la compréhension des élèves.
		- Repérer les comportements perturbateurs.
- Appliquer des stratégies de communication selon la clientèle.		
		- S'adapter aux imprévus.

Instructeur I (suite)		NFPA 1041 (version 2012)
Objets d'évaluation		Éléments de compétences spécifiques
		- Utiliser la terminologie spécifique au sujet.
		- Assurer le respect des règles de santé et sécurité au travail pendant la leçon.
4.5.2 - 4.5.3 – 4.5.4 – 4.5.5	✓ Évaluer les apprentissages et les compétences.	- Faire passer des examens oraux, écrits ou pratiques aux élèves.
		- Assurer le respect des règles de santé et sécurité au travail pendant l'évaluation.
		- Corriger des examens oraux, écrits ou pratiques des élèves.
		- Compiler et rapporter les résultats des tests.
		- Donner une rétroaction aux élèves.
		- Assurer l'intégrité et la confidentialité du matériel d'évaluation.

(1) Le tableau présente les numéros des exigences de la norme de qualification professionnelle NFPA 1041 sous forme d'objets d'évaluation et d'éléments de compétences spécifiques. L'examen de l'ÉNPO est composé d'un certain nombre d'objets d'évaluation tirés de ce tableau. Les objets retenus pour l'évaluation peuvent varier d'une version d'examen à une autre.

(2) Cette colonne réfère aux exigences de performance au travail (*Job Performance Requirements*) de la norme NFPA 1041.